



« Au plus près des Clubs Vosgiens »

STATUT FINANCIER DISTRICT DES VOSGES DE FOOTBALL 2022/2023

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	
COTISATION	
Cotisation clubs D1-D2-D3-D4	50,00
RÉCLAMATIONS	
Frais de procédure	32,50
APPEL	
Frais de procédure (affaire administrative)	115,00
Frais de procédure (affaire disciplinaire)	115,00
FRAIS DE DOSSIER	
Frais dossier disciplinaire 1 ^{er} avertissement	10,00
Frais dossier disciplinaire 2 ^e avertissement	20,20
Frais dossier disciplinaire 3 ^e avertissement	20,20
Exclusion	40,40
Forfait pour frais d'instruction (dossier disciplinaire)	116,20
L'ARBITRE ET LES CLUBS	
Manque de mesures pour respect de l'arbitre sur et en dehors du terrain	200,10
Non accompagnement de l'arbitre aux vestiaires	20,00
ABSENCE NON EXCUSEE	
Absence non excusée du club à l'Assemblée Générale du District	40,00
RÈGLEMENTS SPORTIFS	
DROITS D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS	
D1, D2	57,70
D3, D4	38,70
JEUNES U15 – U18	16,50
DROITS D'ENGAGEMENT COUPES DES VOSGES	
SENIORS - VÉTÉRANS	20,00
JEUNES U15-U18	10,00
DROITS D'ENGAGEMENT FUTSAL	
SENIORS - VÉTÉRANS	20,00
JEUNES U15 – U18	10,00
HEURES & ORDRE DES RENCONTRES	
Demande tardive de dérogation (moins de 10 jours avant la rencontre)	14,70

